

<http://www.crifrance.com/communiqué/196-loi-islamophobe>



Lorsque le Législateur promeut l'islamophobie...

- Communiqué -



Date de mise en ligne : vendredi 9 décembre 2011

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie se réjouit du retrait de la proposition de Loi au Sénat sur le port du voile.

Nous saluons la mobilisation de tous suscitée par cette proposition de loi, notamment la pétition lancée par le CCIF et relayée par l'ensemble des acteurs associatifs musulmans.

Cette initiative et cette victoire illustrent une fois de plus que la lutte contre l'islamophobie doit être menée à la fois sur les champs juridique et politico-associatif.

Lorsque le Législateur lui-même promeut par la Loi, l'islamophobie et les discriminations, l'approche exclusivement juridique montre clairement ses limites et se révèle impuissante...

C'est pourquoi, fidèle à cette philosophie qui est la sienne dès son origine, la Coordination contre le Racisme s'engage pleinement pour la dynamique initiée par le Forum Social des Quartiers Populaires pour l'émergence d'un mouvement politique autonome et véritablement représentatif de nos aspirations pour la justice sociale, contre l'islamophobie et contre toutes les formes de discriminations.

Nous appelons donc l'ensemble de nos partenaires engagés contre ces injustices à nous rejoindre.

Une réunion de travail est d'ailleurs prévue le samedi 17 Décembre à Créteil de 14 heures à 18 heures au centre social Petit Près Sablières. La présence d'un ou plusieurs représentants de chaque organisation est vivement souhaitée.

Pour un bon déroulement de cette réunion, merci de nous faire part de votre souhait d'y participer.